

Blois, le 17 février 2023

## PONT DE CHÂTRES-SUR-CHER : FIN DES TRAVAUX DE RÉNOVATION

Entrepris depuis mai 2022, les importants travaux de rénovation du pont de Châtres-sur-Cher touchent à leur fin. Le tablier de cet ouvrage qui permet à la RD 37A d'enjamber le Cher a notamment été intégralement reconstruit. Réouverture à la circulation dès ce week-end.

Long de 108 mètres pour une largeur utile de 3,8 mètres, le pont de Châtres-sur-Cher est, comme celui de Thésée situé à quelques dizaines de kilomètres en aval, un ouvrage à poutres latérales treillis. Construit en 1892, ses poutres et entretoises métalliques présentaient une forte corrosion, foisonnante voire perforante. Une première phase de travaux engagée en 2019 a permis la réparation d'une partie des sections métalliques du treillis de l'ouvrage, ainsi que la remise en peinture du pont après nettoyage par sablage. Néanmoins, lors de ces travaux de remise en peinture, il a été constaté des infiltrations sous les travées centrales, indiquant un défaut d'étanchéité de l'ouvrage. Les entretoises métalliques supportant les voûtains briques et la chaussée présentaient des pertes d'épaisseurs généralisées de 2mm, et localement jusqu'à 5mm. Une seconde phase de travaux a donc été programmée incluant la démolition des voûtains briques afin de renforcer les entretoises métalliques et la remise en étanchéité du tablier par un hourdis en béton armé.

La circulation, jusqu'alors déviée, pourra reprendre sur cet ouvrage rénové dès ce week-end après la réalisation de derniers joints de chaussée par la société [RCA](#) et au terme d'épreuves de chargement de l'ouvrage prévues ce jour.

Les travaux, d'un coût de 1 676 000 € TTC, ont intégralement été pris en charge par le conseil départemental.

*« Parfaitement comparables à ceux entrepris sur le pont de Thésée, son jumeau, depuis octobre dernier, ces travaux illustrent l'importance de la veille permanente réalisée par les services du département pour garantir la sécurité des usagers qui, par dizaines de milliers, empruntent quotidiennement les 700 ouvrages d'art répartis sur l'ensemble du territoire de Loir-et-Cher. »* rappelle Bernard Pillefer, vice-président chargé des routes, des mobilités, des réseaux et du très haut débit.

Réalisés sous la maîtrise d'œuvre du conseil départemental, les travaux de démolition et de reconstruction du tablier ont été confiés à la société [Bouygues TPRF/VSL France](#).



## CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse  
Conseil départemental de Loir-et-Cher

[flavien.cuperlier@departement41.fr](mailto:flavien.cuperlier@departement41.fr) - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :  
**departement41**



Les travaux, débutés en mai 2022, ont porté sur :

- la démolition de la chaussée et des trottoirs,
- les réparations structurelles de l'ouvrage,
- la restauration des appareils d'appuis,
- la pose des dalles, préfabriquées sur site sur une aire aménagée à cet effet, constitutives du hourdis et des trottoirs,
- la création d'un assainissement intégré au revêtement du tablier,
- la mise en œuvre d'un nouveau complexe d'étanchéité,
- la mise en place d'un revêtement circulaire adapté,
- la réalisation de joints de chaussée à hiatus et joints mécanique de trottoir,
- la mise en place d'un échafaudage confiné conforme aux recommandations de l'[institut national de recherche et de sécurité](#) relatives au risque plomb,
- la remise en peinture de l'ouvrage,
- la pose d'un garde-corps,
- la démolition et reconstruction de murs garde grève,
- le rejointoiement de la maçonnerie au droit des massifs de culée (appuis).

Dans un premier temps, un échafaudage a été installé sur toute la longueur de l'ouvrage afin d'accéder aux parties de l'ouvrage après démolition du hourdis, et de procéder à la remise en peinture de la charpente et aux réparations métalliques. Puis la chaussée et les voûtains briques ont été démolis.

La peinture d'origine présentant du plomb, le décapage de celle-ci a été réalisé sous zone confinée par l'entreprise [Roth](#).

## 2023 : une année dans le prolongement d'engagements exceptionnels de travaux pour la rénovation des ponts

Le conseil départemental de Loir-et-Cher est en charge de la surveillance et de l'entretien de **700 ouvrages d'art** qui contribuent à la continuité du maillage routier de son territoire. **La surveillance de ce patrimoine d'ouvrages d'art et les moyens mis en œuvre permettent d'établir une programmation des interventions nécessaires à sa pérennité. Outre la poursuite des travaux de réparation et de remise en peinture du pont de Thésée, la réparation du pont de Lavardin-sur-le-Loir et le remplacement d'une buse à Villeherviers, le chantier majeur pour le département est la réfection des superstructures – chaussée, trottoirs, dispositif de retenue, étanchéité – du pont Charles de Gaulle.** En dépit de la neutralisation ou du basculement de certaines voies de circulation en fonction de la nature des travaux (démolition, réfection, reconstruction ...), les deux sens de circulation seront maintenus en permanence sur l'ouvrage.

**« Au fur et à mesure de l'avancée du chantier, les usagers seront informés de l'affectation de la circulation. Les plus fortes contraintes d'exploitation seront concentrées sur la période estivale afin de limiter au maximum la gêne pour les automobilistes. Au plus tard, ces travaux, intégralement financés par le conseil départemental pour un coût de près de 7 M€, prendront fin en avril 2024, en fonction des contraintes engendrées par la viabilité hivernale 2023-2024 »** rappelle Bernard Pillefer vice-président chargé des routes, des mobilités, des réseaux et du très haut débit.

## CONTACT PRESSE

Flavien Cuperlier – Attaché de presse  
Conseil départemental de Loir-et-Cher

[flavien.cuperlier@departement41.fr](mailto:flavien.cuperlier@departement41.fr) - 02 54 58 54 60

suivez-nous sur :  
**departement41**

